Programme de prévention
mis en place dans le diocèse de Beauvais :

Bientraitance – Vigilance – Assistance

ÉGLISE CATHOLIQUE
DANS L'OISE

➢ Protocole mis en place dans le diocèse de Beauvais :

Vous participez à l'encadrement ou accompagnez des activités avec des mineurs (– de 18 ans) dans l'Église catholique dans l'Oise (diocèse de Beauvais), dans un groupe paroissial ou diocésain : en tant que catéchiste, animateur de jeunes, accompagnateur, encadrant d'une chorale d'enfants, d'un groupe de servants d'autel ou de servantes de la liturgie, d'un groupe d'éveil à la foi, d'une école de prière, dans le soutien scolaire (aide aux devoirs), dans un patronage (activités culturelles ou de loisirs), ou encore dans un événement paroissial ou diocésain.

Dans le cadre de la prévention et de la protection des mineurs, et selon le décret canonique signé par Mgr Jacques Benoit-Gonnin sur la protection des mineurs (15 juillet 2025) :

Vous devez :

- valider la e-formation *StopAbus - Protéger l'enfance*
- présenter chaque année votre extrait de casier judiciaire (bulletin n°3)

Comment ?

- **E-formation *« StopAbus - Protéger l'enfance »* :**

• adressez-vous au Référent Prévention de votre paroisse afin qu'il vous inscrive à la e-formation.
Le lien d'inscription vous sera envoyé sur votre **adresse mail personnelle**

• vous recevrez un 1er mail de la **Plateforme mt2540.fr** (expéditeur : neparepondre@mt2540.fr) vous confirmant que vous avez bien été inscrit, et que vous allez recevoir les accès.

Si vous n'avez pas reçu le mail, vérifiez que le Référent Prévention vous a bien inscrit. Si oui, pensez à vérifier, notamment dans vos spams, que vous n'avez pas reçu un mail de **Plateforme mt2540.fr**

• un 2e mail vous est envoyé par **e-Formation Stopabus - Protég** (expéditeur : neparepondre@mt2540.fr), vous invitant à définir votre mot de passe.
Vous aurez ensuite accès à la e-formation *StopAbus - Protéger l'enfance*.

Si vous avez bien reçu ce mail, mais que le lien est indiqué comme « expiré » : rendez-vous directement sur **stopabus.mt2540.fr** et cliquez sur « mot de passe oublié ».

- **Extrait de casier judiciaire (bulletin n°3) :**

Il s'obtient facilement en faisant la demande en ligne : https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr

Tutoriel vidéo pour obtenir votre extrait de casier judiciaire (bulletin n°3) :
https://www.loom.com/share/48c69b1b4bcc4e7f9271b898a9ed5fbc